



**TARN-ET-GARONNE**  
LE DÉPARTEMENT.fr

Le Président du conseil départemental  
de Tarn-et-Garonne,

AD. n° 2022 - 268

**EHPAD "Résidence Les 3 lacs" à MONCLAR de QUERCY**

**TARIFICATION DE L'EXERCICE 2022**

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code civil ;

Vu les arrêtés fixant respectivement le taux de revalorisation applicable en 2022 sur le montant des produits reconductibles afférents à la dépendance et la valeur du point GIR (groupe iso-ressources) départemental 2022 ;

Vu les propositions budgétaires présentées par Monsieur le directeur de l' EHPAD "Résidence Les 3 lacs" ;

Vu la négociation budgétaire intervenue le 20 janvier 2022 ;

Vu l'avis du pôle solidarités humaines ;

SUR proposition de M. le directeur général des services du département ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Le prix de journée moyen applicable à l' EHPAD "Résidence Les 3 lacs" à MONCLAR de QUERCY pour la section hébergement est fixé comme suit pour l'année 2022 :

### Tarifs Hébergement

Type de prestation	Montant du Prix de journée T.T.C.
	en € pour l'année 2022
<b>Hébergement</b>	<b>60,88 €</b>
Résidents âgés de moins de 60 ans	78,38 €

#### ARTICLE 2 :

Le montant du **forfait global dépendance**, servant de base de calcul des tarifs dépendance, s'établit à **370 412,89 €** pour l'année 2022.

Les tarifs de la section dépendance applicables à l'EHPAD "Résidence Les 3 lacs" à MONCLAR DE QUERCY sont fixés comme suit pour l'année 2022 :

Tarifs dépendance	
GIR 1/2	21,00 €
GIR 3/4	13,33 €
GIR 5/6	5,65 €

#### ARTICLE 3 :

Le montant du **forfait global dépendance**, à la charge du département de Tarn-et-Garonne (après soustraction des participations et des tarifs journaliers), s'établit à **194 178,24 €** pour l'année 2022.

Le montant de la **quote-part mensuelle** à verser par douzième s'établit à **16 181,52 €**.

#### ARTICLE 4 :

Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat de la commission interrégionale de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux (cour administrative d'appel de Bordeaux, 17 cours de Verdun 33074 Bordeaux Cedex) dans le délai d'un mois qui court à compter de la date de publication de la décision attaquée ou à l'égard des personnes et organismes auxquels elle est notifiée à compter de la date de notification.

**ARTICLE 5 :**

Le directeur général des services du département, la directrice générale adjointe chargée du pôle solidarités humaines et le directeur de l' EHPAD "Résidence Les 3 lacs" sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

Montauban, le **15 FEV. 2022**

**Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Weill', written in a cursive style.

**Michel WEILL**